



Option  
numérique

CONSULTATION

## Arts et lettres – option numérique (@lon)

Hypothèses  
de scénarios d'action

COMITÉS D'ORIENTATION (@lon)

Version annotée faisant suite  
à la consultation du secteur  
DANSE du 17 juin 2011

## SOMMAIRE

<b>ENJEUX ET CONSTATS GÉNÉRAUX</b>	<b>2</b>
<b>SCÉNARIOS D'ACTION</b>	<b>3</b>
<b>1- INFRASTRUCTURES</b>	<b>4</b>
<b>2- STRATÉGIES</b>	<b>4</b>
<b>3- VEILLE</b>	<b>5</b>
<b>4- ÉTUDES</b>	<b>5</b>
<b>5- PARTENARIATS AVEC L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE</b>	<b>5</b>
<b>6- MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX ET/OU DE PÔLES</b>	<b>6</b>
<b>7- PERFECTIONNEMENT</b>	<b>6</b>
<b>8- RÉSIDENCES</b>	<b>7</b>
<b>9- INTÉGRATION DES ÉTAPES CRÉATION-PRODUCTION-DIFFUSION</b>	<b>8</b>
<b>10- EXPLORATION</b>	<b>9</b>
<b>11- NOUVEAUX MODÈLES</b>	<b>9</b>
<b>12- CONSERVATION ET DOCUMENTATION</b>	<b>10</b>
<b>13- OUTILS D'ANIMATION OU D'ÉDUCATION</b>	<b>11</b>
<b>14- CRÉATION DE SITES WEB</b>	<b>11</b>
<b>15- VITRINE VIRTUELLE</b>	<b>11</b>
<b>16- SERVICES EN LIGNE</b>	<b>12</b>
<b>17- PUBLICATIONS EN LIGNE</b>	<b>12</b>
<b>18- MISE EN MARCHÉ</b>	<b>13</b>

## ENJEUX ET CONSTATS GÉNÉRAUX

L'usage des technologies de l'information augmente de façon exponentielle. Elles changent fondamentalement notre rapport au temps et à l'espace. Elles sont plus rapides, plus efficaces et leurs capacités évoluent sans cesse. Dans ce contexte, la plupart des pratiques professionnelles sont touchées. Dans le secteur des arts et des lettres, ces changements vont bien au-delà des simples transformations des modes de création et de production, car ils transforment tout le processus de la création à la diffusion, en passant par la formation et le perfectionnement. Ces technologies interpellent également le public qui voit maintenant les choix se diversifier. De simple récepteur ou consommateur, le public devient partie prenante d'un processus de production. Les réseaux sociaux sont un bon exemple à cet égard.

**Commentaire [1] :** Les médias sociaux impliquent une **charge de travail** importante pour les organismes et nécessitent des **ressources humaines** avec expertise. C'est un défi organisationnel majeur pour les organismes.

Les technologies numériques auront des répercussions sur l'avenir de la culture québécoise. C'est ce que soutient la très grande majorité des répondants à un sondage du CALQ auprès des artistes et des organismes qui lui soumettent des demandes de soutien financier. En plus des modifications déjà citées, les technologies transformeront la situation économique du secteur des arts et des lettres ainsi que les besoins en formation et en perfectionnement, le soutien technique et l'embauche de personnel spécialisé.

**Commentaire [2] :** Le milieu de la danse semble avoir été timide dans sa réponse au sondage... Il y a une **nouvelle génération de chorégraphes** qui ont moins de 30 ans et qui développent de nouveaux modèles d'affaires : ont-ils été sondés ou cernés?

L'avènement des technologies numériques participe ainsi à un double processus avec, d'un côté, une certaine démocratisation (des usages de la technologie, de l'accessibilité aux équipements, aux contenus, etc.) et, de l'autre, une spécialisation croissante (des expertises, des créneaux, des marchés, etc.). Les enjeux et constats suivants touchent, à divers degrés, l'ensemble des disciplines artistiques :

**Commentaire [3] :** Les enjeux sont bien identifiés.

La **porosité des frontières disciplinaires**. Avec l'arrivée des technologies numériques, la frontière entre plusieurs domaines (ex : art, science, technologie, industrie, etc.) devient particulièrement instable alors que les pratiques et les disciplines artistiques sont d'autant plus multiformes et en mouvance. Alors que les technologies numériques facilitent les collaborations, elles poussent également les artistes à redéfinir leur discipline et à remettre leur identité en question.

**Commentaire [4] :** Oui, mais la danse demeurera toujours un « corps en mouvement dans l'espace » (ne pas oublier la base dans l'ère numérique)...

L'**émergence de l'artiste entrepreneur**. La prolifération de certains outils numériques plus abordables et accessibles fait en sorte que l'artiste a la possibilité de devenir plus autonome. De même, les technologies numériques interviennent dans la chaîne de création, de production et/ou de diffusion à un tel point que la distinction entre ces phases devient de moins en moins évidente. La possibilité d'avoir recours à un nombre moindre d'intermédiaires vient avec une augmentation de la charge de travail pour l'artiste-entrepreneur. Si l'artiste peut jouer un rôle beaucoup plus actif qu'avant, l'abondance même de produits le renvoie à la masse anonyme. Alors qu'il existe de vastes structures (Google, Amazon, etc.) qui rassemblent l'offre mondiale de produits sur le Web – entre celles-ci et les individus, entre les méga-sites et les très nombreux sites d'organismes culturels – il manque encore des pôles de référence pour les milieux.

**Commentaire [5] :** Les chorégraphes qui utilisent les TN vont généralement s'associer à des collaborateurs, des spécialistes. Le travail de chorégraphe a beaucoup évolué. Exigence plus grande parce que plus de **collaboration**, d'interdisciplinarité...

De plus, les phénomènes de la mondialisation et de la délocalisation de la création, de la production et de la diffusion font en sorte qu'il devient plus difficile de retenir certains créateurs au Québec. Dans les domaines où les créateurs sont extrêmement mobiles, l'avantage comparatif d'une ville ou d'une province doit être sans cesse renouvelé.

**Commentaire [6] :** Tout est en train de changer pour le chorégraphe : dans son travail étroit avec les TN, le chorégraphe a besoin d'autres ressources. Le **temps** du chorégraphe est aussi sollicité par les TN. La notion de l'artiste entrepreneur ne doit pas être acceptée de soi, il faut être critique... Il faut mener une veille sur cette question...

**Commentaire [7] :** Avec les TN, les frontières internationales tombent. Il faut faire tout de mieux en mieux pour être **concurrentiel** à l'échelle internationale.

**La transformation du rôle des experts.** D'une part, la montée vertigineuse de l'offre en ligne de diverse provenance crée un besoin accru au sein de la communauté artistique pour les fonctions éditoriales et critiques, capables d'entretenir les notions d'excellence et de professionnalisme. D'autre part, la multiplication des formats numériques, des plates-formes et des procédés fait en sorte que les artistes et les organismes ont de plus en plus besoin d'avoir recours à des experts et/ou des services techniques ou de tenir à jour leurs connaissances. Dans les deux cas, cela engendre une augmentation des coûts et de la charge de travail pour les artistes et les organismes.

**La déstabilisation des modèles d'affaires traditionnels.** Le développement des technologies numériques, et spécialement Internet, a provoqué des changements dans les comportements et les attentes du public. La « monétisation des œuvres » représente un autre enjeu qui prend de l'ampleur. Ces changements posent un défi de taille aux modèles traditionnels d'affaires et de droits d'auteur, notamment. Par ailleurs, Internet permet la création de multiples communautés d'intérêt, de créneaux et de marchés hyper spécialisés et quasi exclusifs qui constitueraient ce qu'on a nommé la « longue traîne ».

**La rapidité de l'apparition des nouveaux besoins par rapport à l'adaptation.** L'accélération exponentielle du changement propre à l'ère numérique se manifeste à travers le développement et renouvellement rapides des équipements et des outils, mais également des connaissances, des pratiques, des communautés et des modes de diffusion. L'utilisation de nouvelles technologies pose un défi grandissant pour la conservation et la documentation, le partage de savoir-faire et la question de la mémoire en général.

## SCÉNARIOS D'ACTION

Les hypothèses de scénarios d'action du présent document ont été formulées afin d'offrir des pistes de réflexion aux membres des comités disciplinaires et à tous ceux que la question intéresse en ce qui a trait aux cinq axes du projet @lon :

- la création;
- la production;
- la diffusion;
- le perfectionnement;
- la promotion / mise en marché.

Les questions relatives aux infrastructures et aux modes de financement ont également été intégrées.

Le document rassemble la totalité des hypothèses de scénarios d'action de l'ensemble des secteurs et des disciplines artistiques afin de favoriser une *pollinisation croisée* et parvenir à distiller les scénarios d'action qui feront l'objet de recommandations officielles au terme de la démarche.

Chaque hypothèse de scénario d'action est accompagnée d'une référence (entre parenthèses) aux disciplines artistiques qui en ont fait mention lors de séances de réflexion avec leurs représentants en amont des rencontres de consultation.

Dans le cadre du processus de consultation, l'objectif des rencontres est triple :

- faire des constats et identifier les principaux enjeux et les défis liés au développement des secteurs disciplinaires face aux répercussions des technologies numériques;

**Commentaire [\_8] :** Il faut que les programmes en danse soient **inclusifs** et intègrent les projets innovateurs qui font appel aux TN plutôt que de créer une filière numérique hors de la danse. Les projets faisant appel aux TN ne doivent pas être rejetés parce que considéré comme n'étant pas de la danse. Les **pairs des jurys** doivent garder l'esprit ouvert à cet égard afin de **reconnaître les projets innovateurs** en danse (dont ceux impliquant le ...)

**Commentaire [\_9] :** Le développement et la mise à niveau des TN nécessitent beaucoup de temps et d'argent. Il ne faudrait pas que le **nombre d'heures** consacré aux répétitions des danseurs soit diminué pour compenser. Les conséquences sur le danseur peuvent être énormes. On craint que les ressources soient dirigées massivement ...

**Commentaire [\_10] :** Les TN doivent servir à **améliorer les conditions économiques** des artistes et des travailleurs culturels, développer de nouveaux marchés, de nouveaux produits.

**Commentaire [\_11] :** La **relation danseur-public** est une dimension essentielle que les TN permettent de développer davantage... Le public a déjà adopté des références de haut niveau dans le secteur numérique, le **standard de qualité** est élevé; nous sommes en concurrence avec le cinéma et la vidéo en terme de qualité de prod...

**Commentaire [\_12] :** Pourquoi seulement cinq axes? La relation entre les axes et les scénarios d'action n'est pas claire... Si l'on retient seulement les cinq axes, on perd de l'argumentaire... Les scénarios d'action sont la preuve qu'il ne faut pas s'attarder seulement aux cinq axes de la chaîne... S'assurer que les axes **couvrent** ...

- proposer des scénarios d'action, selon cinq axes : création, production, diffusion, mise en marché/promotion et perfectionnement;
- commenter, valider, développer les hypothèses de scénarios d'action recensées par le CALQ.

## 1 – Infrastructures

- 1.1 Favoriser l'accessibilité à Internet haute vitesse et au Wi-Fi partout sur le territoire. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / CHANSON / DANSE)
- 1.2 Soutenir la création et le développement de bibliothèques virtuelles pour favoriser le rayonnement de la dramaturgie québécoise. (ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE)
- 1.3 Soutenir la mise à niveau et la dotation d'équipements de captation et de projection vidéo et sonore immersive dans les salles de spectacles au Québec pour la présentation sur écran de spectacles et concerts en direct et pour l'accueil de productions multimédia. Rendre ces équipements accessibles aux artistes. (MUSIQUE / DANSE / CHANSON)
- 1.4 Développer des lieux qui offriraient des services de production et de création en métiers d'art où les technologies numériques seraient accessibles. (MÉTIERS D'ART / DANSE)
- 1.5 Mettre à profit les réseaux de fibre optique existants, tels celui d'Hydro Québec, du réseau des cégeps et autres (RISQ), pour en faire bénéficier l'ensemble de la population québécoise. (CHANSON / DANSE)
- 1.6 Nationaliser Internet au Québec. (CHANSON)
- 1.7 Essentiel d'instaurer un système de redevances pour les créateurs fournisseurs de contenus dont les fonds proviendraient des revenus des fournisseurs d'accès Internet. (CHANSON / DANSE)
- 1.8 Créer un système de redevances similaire pour les créateurs, dont les fonds proviendraient des revenus des équipementiers (tels Apple, Nokia et autres) qui fournissent du matériel qui emmagasine du contenu créatif (disques durs, micro-chips, RAM, etc.). (CHANSON / DANSE)

Supprimé : Offrir un accès Wi-Fi libre et gratuit sur l'ensemble du territoire

Commentaire [\_13] : Transversal?

## 2 – Stratégies

- 2.1 Accroître le budget d'un fonds des technologies numériques qui financera la mise sur pied de réseaux numériques permettant la réalisation de partenariats et l'émergence de projets de création et de diffusion dans le domaine des arts et des lettres. (TRANSVERSAL)
- 2.2 Développer une stratégie en culture comportant des mesures de soutien à la création et à la diffusion de la littérature, qu'elle soit traditionnelle, hybride ou totalement numérique. (LITTÉRATURE)

Commentaire [\_14] : À clarifier avec un exemple? Que signifie réseaux numériques dans ce contexte?

### 3 – Veille

3.1 Développer une veille sur l'évolution de la gestion des droits d'auteur dans l'univers des technologies numériques. (LITTÉRATURE / DANSE)

3.2 Mettre sur pied une veille pour suivre l'impact économique et artistique sur l'artiste des nouveaux rôles qu'il doit assumer depuis l'avènement des TN (artiste-entrepreneur). (DANSE)

**Commentaire [15] :** O  
ui, plus qu'une veille, un véritable **chantier** doit être fait sur le droit d'auteur et les redevances, le copyright et sur l'utilisation de l'image en lien avec la loi à venir sur les droits d'auteur. Il faut des spécialistes sur la question.

### 4 – Études

4.1 Mener une étude complète sur les besoins des périodiques culturels pour faciliter leur adaptation. (LITTÉRATURE)

4.2 Financer une étude permettant d'établir le cadre et les conditions dans lesquelles la diffusion virtuelle d'œuvres/spectacles en salle peut être réalisée sans nuire à la circulation du spectacle vivant en vue de rejoindre un public distinct de celui qui s'intéresse au spectacle vivant. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / DANSE / MUSIQUE)

**Commentaire [16] :** O  
ui.

4.3 Établir qui sont les acteurs et comment ils peuvent intervenir dans la conservation et la diffusion du patrimoine chorégraphique du Québec incluant possiblement un lieu virtuel de mémoire et de diffusion en danse au Québec. (DANSE)

**Supprimé :** Explorer la pertinence d'établir

### 5 – Partenariats avec l'industrie et la recherche

5.1 Aider la mise sur pied de partenariats fertiles et favoriser une collaboration fructueuse entre les créateurs, les organismes artistiques et les institutions susceptibles de participer à l'essor de la création littéraire, comme les universités, les industries culturelles et les entreprises de haute technologie. (LITTÉRATURE / DANSE)

5.2 Mettre en place un programme de soutien à des projets de collaboration artistes-industrie et/ou artistes-centres de recherche. Ce programme devrait offrir un service de jumelage par la mise en place, notamment, d'un mode d'inscription pour les organismes, les chercheurs et les artistes intéressés à ce type de collaboration. (ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)

5.3 Encourager la contribution de l'activité littéraire aux autres arts et aux industries culturelles :

- soutenir davantage l'écriture exploratoire, sous toutes ses formes;
- favoriser l'attribution de bourses aux artistes et le soutien aux projets d'organismes de création d'œuvres littéraires hypermédiatiques destinées à la scène, aux scénarios de cinéma, à la conception de jeux vidéo, etc.
- offrir la possibilité de combiner des images au son en écriture hypermédiatique. (LITTÉRATURE / DANSE)

**Commentaire [17] :** L  
'INRS a répertorié 12 lieux en danse avec de la mémoire : les **mettre en réseau**?  
L'intitulé « virtuel » est trop limitatif : une **salle** plutôt?  
C'est une tâche immense qui nécessite un **regroupement académique, une compagnie de répertoire**...  
Il faut avoir accès à la mémoire dans les **écoles (primaires et secondaires)** qui la bloquent en ce moment...  
Les **studios** pourraient prendre le rôle de diffuser les archives et ainsi augmenter la fréquentation des lieux du même coup?  
Un lieu virtuel **unique** pourrait soulager les petits organismes en termes d'archivage et de mise en valeur...  
Pas seulement au Québec, mais au **Canada**...  
Une **étude est en cours** et les résultats devraient sortir dans deux ans.

**Commentaire [18] :** O  
ui, il existe des débouchés importants avec les industries.

- 5.4 Favoriser les partenariats avec les entreprises privées afin que les artistes et les organismes culturels puissent bénéficier du développement économique dans le secteur des technologies numériques. (MUSIQUE / CHANSON)

## 6 – Mise en œuvre de réseaux et/ou de pôles

- 6.1 Reconnaître les différents modèles d'organisation et d'association visant à partager et optimiser l'utilisation des équipements numériques de pointe et des ressources techniques. (MUSIQUE / DANSE / CINÉMA-VIDÉO / ARTS NUMÉRIQUES)
- 6.2 Créer une brigade volante « technologique » offrant des expertises en technologies numériques aux organismes et aux artistes. (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)
- 6.3 À l'aide de plates-formes numériques, favoriser la mise en commun des contenus, des équipements et des expertises, ainsi que les collaborations et les partenariats entre organismes artistiques pour la création, la production et la diffusion des œuvres. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / CHANSON)
- 6.4 Soutenir le partage des expertises et la préservation de la mémoire entre et au sein des centres de production. (CINÉMA-VIDÉO)
- 6.5 Aider à mieux positionner l'action associative au sein du milieu par la mise en place d'outils d'intervention, tant au niveau de la promotion et du rayonnement de la discipline qu'au niveau de la communication et l'échange d'information sur tout le territoire. (CINÉMA-VIDÉO / ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)
- 6.6 Favoriser l'exploration de partenariats avec des firmes de cablodistribution offrant des services de « vidéo-sur-demande », notamment afin d'assurer une meilleure diffusion en région. (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)
- 6.7 Favoriser les partenariats et la mise en réseaux des salles de diffusion en région et des diffuseurs. (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)
- 6.8 Développer des pôles de création et de production spécialisés dans l'alliance entre une discipline artistique donnée et les technologies numériques. (LITTÉRATURE / ARTS DU CIRQUE / THÉÂTRE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / CINÉMA-VIDÉO / DANSE)
- 6.9 Favoriser le développement de l'expertise et des contenus par l'échange de données et la mise en commun de pratiques. (CHANSON / DANSE)
- 6.10 Favoriser le regroupement et le partage d'expertises, des contenus et de ressources par l'utilisation d'intranets, accroissant ainsi les possibilités collectives. (CHANSON / DANSE)

**Commentaire [\_19] :** Comment la danse peut-elle exister sur le Web et en vivre? Ex : Web-télé? On ne sait pas où mettre les films à cause de la question des droits... C'est un chantier majeur que la question des redevances et des cablo-diffuseurs... Le Web comme avenue pour le patrimoine? Ex : Numeridanse.Tv (exemple de site en France).

**Commentaire [\_20] :** Importance d'établir un modèle d'affaire pour assurer la présence de la danse sur le Web : ceci constitue un chantier en soi.

**Supprimé :** distributeurs

## 7 – Perfectionnement

- 7.1 Aider les écrivains à agir de manière autonome sur l'ensemble de leur métier en minimisant le recours à des intermédiaires. (LITTÉRATURE)

7.2 Dans la mesure du possible, répondre aux besoins financiers des organismes de création, de production, de diffusion et de services soutenus au fonctionnement par le CALQ pour la réalisation de projets impliquant des technologies de pointe. (MUSIQUE / DANSE / ARTS VISUELS / CINÉMA-VIDÉO / ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MÉTIERS D'ART)

Supprimé : et

7.3 S'assurer que les critères d'admissibilité tiennent compte des nouvelles possibilités de formation offertes par les TN incluant les classes de maître à distance. (MUSIQUE / DANSE / ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / CHANSON)

Supprimé : Reconnaître les projets de perfectionnement permettant de suivre une classe de maître à distance grâce à la vidéoconférence

7.4 Offrir un soutien accru aux projets visant le perfectionnement d'artistes au sein d'institutions reconnues spécialisées dans l'intégration des technologies numériques aux arts. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MÉTIERS D'ART / ARTS VISUELS / CINÉMA-VIDÉO / MUSIQUE / DANSE / CHANSON)

Commentaire [\_21] : D evrait être ouvert à tout type de perfectionnement à distance...

7.5 Reconnaître le mentorat comme une source légitime de perfectionnement et de développement professionnel. (MUSIQUE / DANSE)

7.6 Offrir de la formation de conception assistée par ordinateur (logiciels de modélisation) dans le cadre du corpus académique en métiers d'art. (MÉTIERS D'ART)

7.7 Offrir de la formation et du perfectionnement sur les technologies numériques auprès des maîtres en métiers d'art. (MÉTIERS D'ART)

7.8 Rendre les lieux de diffusion plus propices aux technologies numériques et du même coup les productions plus légères et plus facilement transportables. (CHANSON / DANSE)

Commentaire [\_22] : Mais à reformuler : ce scénario oppose des choses qui sont pourtant toutes deux nécessaires : l'équipement est nécessaire et l'artiste doit se perfectionner pour utiliser cet équipement. Il faut reformuler afin de signifier que les deux aspects sont **complémentaires**.

7.9 Accroître le soutien aux coopératives qui offrent à des fins de création, de production et de diffusion la location d'équipements numériques de pointe et des ressources techniques. (CHANSON)

7.10 Privilégier l'artiste et son perfectionnement, plutôt que d'intervenir dans l'équipement. (CHANSON / DANSE)

7.11 Favoriser l'accès aux ressources et à l'expertise technologique. D'autant plus, si le travail se fait en « *Open source* » et qu'il peut profiter à l'ensemble du milieu. (CHANSON / DANSE)

Commentaire [\_23] : Tous les scénarios sont importants pour la danse : les résidences permettent l'aboutissement... Inclure aussi la **recherche**... Besoin d'avoir accès à : de l'**équipement** à jour, du **soutien technique**, d'une équipe, de la **mise en commun et du partage**... Ne pas créer des nouveaux programmes mais **bonifier** ce qui existe déjà... Permettre que l'artiste en danse puisse mener sa résidence (et non l'organisme spécialisé en TN); s'assurer que l'artiste ne soit pas noyé par les TN, qu'il soit au cœur, que **ses droits soient protégés**... La qualité artistique doit primer sur les TN... L'impact des TN sur les danseurs les trouble en ce qui a trait aux **droits d'auteur** et la loi sur le **statut de l'artiste**... Permettre aux **chorégraphes** d'avoir accès aux équipes de spécialistes...

7.12 Ouvrir au chevauchement disciplinaire, au marketing viral pour apporter des compléments à la création (ateliers APEM, perfectionnement Musitechnic). (CHANSON)

## 8 – Résidences

8.1 Créer ou élargir le volet résidence du programme de bourses du CALQ en vue de soutenir des résidences d'artistes spécialisés dans les technologies numériques au sein d'organismes d'autres disciplines pour la réalisation de projets de recherche, de création, de production ou de diffusion. (ARTS VISUELS / ARTS DU CIRQUE / THÉÂTRE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / MUSIQUE / DANSE / CHANSON)

8.2 Soutenir des résidences d'artistes au sein d'organismes spécialisés en nouvelles technologies, de centres de recherche ou d'entreprises, en vue de la recherche, de la création ou de la réalisation d'une production impliquant une dimension technologique

importante. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTI DISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / DANSE / ARTS VISUELS / MÉTIERS D'ART / MUSIQUE / CHANSON)

- 8.3 Mettre en place un programme de collaboration et/ou résidence artistes-ingénieurs, artistes-laboratoires universitaires, artistes-laboratoires, industries. (ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)
- 8.4 Mettre sur pied un programme visant à soutenir des résidences d'artistes en arts numériques au sein d'organismes de théâtre, danse, musique, art visuel ou littérature pour la réalisation de projets impliquant les technologies numériques au niveau de la création, de la production ou de la diffusion, dans le but de favoriser le transfert d'expertise et une meilleure connaissance des arts numériques dans les autres secteurs. (ARTS NUMÉRIQUES)
- 8.5 Mettre en place un programme de collaboration et/ou résidence permettant à des artistes des arts numériques de collaborer avec des artistes d'autres secteurs et disciplines artistiques. (ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)
- 8.6 Permettre l'accès à des projets conjoints émanant de créateurs œuvrant dans des disciplines artistiques différentes. (CHANSON / DANSE)
- 8.7 Permettre l'accès des experts technos aux projets artistiques : les programmeurs sont des créateurs lorsqu'ils amènent ailleurs, créent des formes encore non existantes, lorsque leurs idées sont intégrées à la création. (CHANSON / DANSE)

## 9 – Intégration des étapes création-production-diffusion

- 9.1 Compte tenu que les processus qui vont de la création à la diffusion sont de plus en plus indissociables les uns des autres, notamment avec le développement des technologies numériques, revoir les programmes de bourses aux artistes afin que ceux-ci puissent prendre en charge dans leur globalité les projets qui comportent plusieurs étapes de réalisation, incluant la recherche, la création, la production, la promotion des œuvres et des productions, la diffusion, l'archivage, etc. (DANSE / CHANSON / ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / MUSIQUE / ARTS NUMÉRIQUES / CINÉMA-VIDÉO)
- 9.2 Soutenir le développement de la littérature numérique en concevant un programme spécifique visant la création de nouvelles œuvres, basées sur le texte, utilisant les nouvelles technologies. Permettre aux écrivains l'exploration de nouvelles approches du travail éditorial, axées sur l'excellence et la professionnalisation. (LITTÉRATURE)
- 9.3 Voir à ce que les programmes de bourses aux artistes tiennent compte des différentes formes que revêt la danse et s'ajustent rapidement aux transformations qu'elle subit, notamment en rapport avec l'usage des technologies numériques. (DANSE)
- 9.4 Augmenter les plafonds des montants des bourses, notamment pour répondre adéquatement aux projets impliquant les technologies numériques. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / CHANSON)

**Commentaire [\_24] :** L'artiste devrait pouvoir mener une résidence au sein d'autres organismes que ceux spécialisés dans les arts numériques (ex : théâtre)...

**Commentaire [\_25] :** Il faudrait mettre sur pied une exigence du 1 % pour tous les projets au bénéfice de l'archivage.

**Commentaire [\_26] :** Cela existait avant les TN (ceux-ci l'ont seulement mis de l'avant). C'est beaucoup plus fort que les TN; ne pas donner plus d'importance aux TN qu'il ne le faut... Comment intégrer les **partenaires** dans la chaîne? ... Ce scénario n'a de sens que si **l'accès aux équipements et à la formation** est pris en compte... La majorité des demandeurs ont déjà appris à sectionner leurs demandes afin d'entrer dans la bonne case... Recherche, création et diffusion sont liées depuis longtemps : la **diffusion informelle et l'auto-diffusion** sur le Web existent... Attention de ne pas exiger que la demande globale soit trop précise; la segmentation permet des **ajustements** au moins... Permettre la **transparence** : que la demande reflète vraiment ce que l'on veut faire... Créer un **volet création-production** : distinguer la recherche ... 5]

**Commentaire [\_27] :** Oui, il est important que le chorégraphe s'approprie les outils technologiques plutôt que d'en laisser la responsabilité aux spécialistes des TN...

**Commentaire [\_28] :** Et les **organismes**? Il ne faudrait pas que l'argent consacré au TN enlève la possibilité d'obtenir de l'argent nouveau pour l'ensemble des activités et le fonctionnement... Leur financement est figé; ils n'ont pas accès à des fonds pour la **recherche pure**; ils doivent les prendre du budget de création... Permettre à la ... 6]

9.5 Reconnaître l'apport des technologies numériques dans chacune des étapes de recherche, de création, de production et de diffusion de la musique et des arts vivants en général. (MUSIQUE / DANSE)

9.6 Financer la création artistique plutôt que la technologie, non pas l'achat de matériel (hardware, software et accès Internet), mais en fournissant le temps nécessaire au processus créatif. (CHANSON / DANSE)

## 10 – Exploration

10.1 Apporter un soutien accru aux projets impliquant l'exploration des technologies numériques à des fins de création et de production (production scénographique assistée par ordinateur (CAO), conception des décors, projection vidéo, éclairage, etc.). (CHANSON / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / DANSE)

10.2 Assurer la reconnaissance de la multiplicité des pratiques utilisant les technologies numériques au sein des programmes de création et de production. (MUSIQUE / DANSE)

10.3 Mettre de l'avant des mesures destinées à encourager le développement de nouvelles formes émergentes en création, en production ou en diffusion en lien avec les technologies numériques. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / CHANSON)

10.4 Compte tenu des développements récents de la projection stéréoscopique, il serait souhaitable d'accorder au milieu artistique les ressources financières nécessaires pour permettre d'explorer et d'utiliser cette nouvelle technologie. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / DANSE)

10.5 Explorer de nouvelles avenues de soutien à l'autodiffusion. (LITTÉRATURE / DANSE)

10.6 Reconnaître les pratiques transdisciplinaires en métiers d'art. (MÉTIERES D'ART)

10.7 Augmenter le maximum permis en studio d'enregistrement pour la recherche exploratoire tel que présenté dans le programme de bourses du CALQ (présentement limité à 1 500 \$). (CHANSON)

Commentaire [29] : A voir la **souplesse** nécessaire pour l'exploration de l'**analogique**, ce qui peut coûter cher aussi... Éviter le fétichisme du numérique...

Commentaire [30] : O ui.

Commentaire [31] : O ui. Les **concepteurs** d'éclairage doivent s'adapter aux besoins des productions mais ne disposent pas toujours des ressources pour approfondir leur travail, qui est essentiel à toute la chaîne. Il y a un besoin clair du côté des concepteurs pour l'achat de logiciels et le ressourcement. Il faut que cela soit considéré dans les besoins de perfectionnement...  
Faire attention au fétichisme : le sondage ne distinguait pas ceux qui font une recherche avec les TN et ceux qui ne font qu'utiliser la caméra...

Commentaire [32] : L a structure actuelle s'arrête au diffuseur et ne permet pas d'aller jusqu'au Web. Il est important que le chorégraphe puisse assumer la diffusion de son travail sur Internet. Il faut approfondir l'**autodiffusion** et permettre au chorégraphe de devenir un diffuseur.

## 11 – Nouveaux modèles

11.1 Accompagner la transformation de l'écosystème littéraire en favorisant l'avènement de nouveaux types d'acteurs et de modèles d'affaires qui reposent sur l'édition numérique et qui assurent aux créateurs un revenu équitable dans le respect du droit d'auteur, afin de stimuler la créativité et l'essor de l'ensemble de la littérature québécoise. (LITTÉRATURE / DANSE)

11.2 Soutenir les centres de production et autres organismes ou espaces à développer ou à revisiter leur modèle en tenant compte des besoins actuels et à venir des artistes. (CINÉMA-VIDÉO / ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)

11.3 Concevoir des initiatives de financement adaptées aux nouveaux modèles de pratiques artistiques en arts numériques :

- revisiter les programmes d'aide à la création pour que ceux-ci soutiennent le parcours professionnel de l'artiste au lieu d'un projet de création unique;
  - revoir les conditions d'admissibilité et les critères d'évaluation des programmes de soutien à la recherche-crédation et à la production pour qu'ils soient réellement convergents avec la recherche, la production et la diffusion de la création artistique des pratiques composant les arts médiatiques, et non avec ceux d'une industrie ou d'une autre discipline;
  - reconnaître la recherche-crédation hors université dans le cadre d'un processus plutôt que dans le cadre de livrables. (ARTS NUMÉRIQUES)
- 11.4 Reconnaître les communautés de développement collectif de solutions logiciel et matériel libre, existantes et en devenir, dédiés à la création. Se doter d'une politique d'appropriation et de développement d'outils-logiciels. (ARTS NUMÉRIQUES)
- 11.5 Favoriser l'accès à des systèmes perfectionnés de captation numérique audiovisuelle et à l'expertise qui y est liée à des fins de projections de concerts et de spectacles en salle au Québec et hors Québec. (MUSIQUE / CHANSON / DANSE)
- 11.6 Rendre disponibles des fonds pour la diffusion d'œuvres littéraires (ex : diffusion de spectacles littéraires sur Internet, sur plate-formes mobiles, etc.) et soutenir les nouvelles formes d'activités en lien avec les technologies numériques et les réseaux sociaux. (LITTÉRATURE / DANSE)
- 11.7 Ouvrir les programmes du CALQ aux festivals en ligne. (CINÉMA-VIDÉO)
- 11.8 Reconnaître le processus de création en réseau en tant que pratiques légitimes (élaboration, modification ou l'enrichissement d'œuvres, le partage de matériaux en vue de la création d'une œuvre, l'improvisation en direct, la performance impliquant une communauté délocalisée réunie en réseau, etc.). (CHANSON / THÉÂTRE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / ARTS DU CIRQUE / MUSIQUE / DANSE / ART VISUELS)
- 11.9 Favoriser la dimension de sollicitation des réseaux sociaux qui permet d'élargir la diffusion tout en permettant une mise en marché des œuvres moins coûteuses que l'entretien d'un site Web ou d'un site transactionnel. (MÉTIER D'ART)
- 11.10 Soutenir la captation de spectacles à des fins promotionnelles ou de diffusion. (CHANSON / DANSE)

## 12 – Conservation et documentation, mise en valeur, diffusion et transmission

- 12.1 Soutenir les initiatives d'archivage numérique et celles visant la réactualisation des archives en vue d'une conservation ou d'une diffusion. Favoriser l'accès à des ressources spécialisées en archivage numérique. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / CHANSON / DANSE)
- 12.2 Soutenir des projets de numérisation des collections et de fréquentations virtuelles des expositions. (MÉTIER D'ART / ARTS VISUELS / DANSE)

**Commentaire [\_33] :** Créer des pôles de référence pour la promotion...

**Supprimé :** Permettre la captation et la diffusion servant à des fins promotionnelles en vue de créer l'événement

**Commentaire [\_34] :** Inclure la reconstruction d'œuvres pour les documenter à nouveau (support périmé); cela pourrait stimuler la recherche; difficulté actuellement de trouver du financement pour ce genre de projet...

Il y a une prise de conscience dans le milieu en ce moment, mais ce ne devrait pas se faire à travers des initiatives isolées; besoin de moyens pour un **grand projet rassembleur** pour l'ensemble du milieu de la danse...

Une des compagnies de répertoire pourrait prendre en charge la gestion de la mémoire des œuvres...

Il faut intégrer la conservation et la documentation (et les questions d'émulation et migration) **dès la création** de l'œuvre; prendre de l'avance et non pas seulement rattraper le retard...

Conservé mais aussi rendre **accessible** (sur le Web, dans les salles, etc.); pas seulement des films et les œuvres mais toute une pensée; la danse doit prendre sa place dans l'**espace public**, mais personne s'en charge en ce moment...

Inclure la notion de « **transmission** » (de mémoire) dans ce point, ex : des vidéos en ligne pourraient bénéficier les étudiants, les collaborateurs et le public...

Les salles ne sont **pas équipées** pour les **captations de qualité**; la présence du vidéaste faire encore peur...

Instaurer un **réflexe** collectif de **déposer** les documents à la Bibliothèque de la danse...

- 12.3 Favoriser la présence des œuvres littéraires québécoises sur Internet en procédant à la numérisation du patrimoine littéraire québécois, de manière à ce que le public puisse y avoir accès en tout temps et partout. (LITTÉRATURE / DANSE)
- 12.4 Identifier et soutenir un organisme ayant pour mandat la conservation et la documentation de projets artistiques en arts numériques. (ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)
- 12.5 Identifier et soutenir un organisme ayant pour mandat la conservation et la documentation de projets artistiques en arts médiatiques :  
– les projets artistiques en arts médiatiques sont souvent éphémères. La documentation est essentielle, autant pour la diffusion et la promotion, que pour la conservation. (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)

Commentaire [\_35] : Les responsabilités de conservation, d'archivage, de documentation et de mémoire en danse doivent être coordonnées...

### 13 – Outils d'animation ou d'éducation

- 13.1 Encourager le développement d'outils et de stratégies innovantes dans les domaines de l'animation, de la médiation culturelle ou de l'éducation culturelle sur différentes plateformes numériques (Internet, interfaces portables, etc.). (DANSE / MUSIQUE / ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / ARTS NUMÉRIQUES / CHANSON)
- 13.2 Adapter le programme de sensibilisation à la chanson pour l'offrir au primaire et secondaire. Arrimer cette proposition aux actions du ministère de l'Éducation en ce sens. (CHANSON / DANSE)
- 13.3 Créer des partenariats avec Radio-Canada ou Télé-Québec (ou autres télédiffuseurs) pour l'offre destinée à la jeunesse. (CHANSON / DANSE)

Commentaire [\_36] : Oui.

Commentaire [\_37] : L'arrimage avec le MEQ est aussi incontournable pour la danse. Importance de numériser la danse pour profiter de l'implantation d'écrans dans les salles de classe.

### 14 – Création de sites Web

- 14.1 Offrir un soutien accru aux organismes de services qui souhaitent bonifier leur offre de service aux artistes ou aux organismes artistiques concernant les technologies numériques (outils de promotion et de mise en marché, conception de sites Web, etc.). (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / CHANSON / DANSE)
- 14.2 Soutenir une initiative visant à procurer une trousse à outils simple destinée aux organismes et aux artistes pour la création de leur site Web. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE)
- 14.3 Soutenir et les artistes et les organismes dans leur volonté d'embaucher des consultants pour développer des outils personnalisés de promotion, de mise en marché, de conception de site Web, ainsi que de mise à niveau des équipements. (DANSE)
- 14.4 Soutenir le travail de conception et de réalisation de sites Web pour les artistes et les organismes :  
– contribuer à faire reconnaître l'importance de publications Web au même titre que les ouvrages imprimés;  
– favoriser des projets de publication de catalogues et programmes Web de grande qualité. (CINÉMA-VIDÉO / ARTS NUMÉRIQUES)
- 14.5 Soutenir le développement d'un site Web collectif de médias sociaux. (DANSE)

Commentaire [\_38] : Un portail déjà créé, mais il y a encore beaucoup de travail à faire... Le portail du RDQ est peu utilisé car les danseurs n'ont pas les ressources pour effectuer la mise à jour : l'animation du Web 2.0 est exigeante, c'est l'enjeu des compétences, des ressources et du temps.

#### 14.6 Soutenir la mise sur pied d'un observatoire de la danse. (DANSE)

### 15 – Vitrine virtuelle

- 15.1 Créer une vitrine virtuelle d'envergure et permanente susceptible d'être consultée par les marchés québécois, canadiens et étrangers ainsi que par le public en général. La création et la gestion d'une telle vitrine devraient se faire en collaboration avec d'autres instances gouvernementales, telles le MTQ, le MRI et BANQ. (DANSE / MUSIQUE / ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MÉTIERS D'ART / ARTS VISUELS)
- 15.2 Soutenir et favoriser la mise en place d'une plate-forme Web de promotion et diffusion de l'art numérique québécois. (ARTS NUMÉRIQUES)
- 15.3 Soutenir la création de plates-formes Web fédératrices avec la capacité de créer et maintenir des communautés d'intérêt et de jouer un rôle éditorial :
- Vitrine virtuelle : répertoire de ressources en arts médiatiques au Québec. Répertoires d'organismes, d'événements et d'artistes. Catalogue d'œuvres avec documentation. Un site participatif et collectif, ouvert à la communauté d'intérêts au sens large, incluant les commissaires indépendants, les historiens et les critiques. (CINÉMA-VIDÉO)

Commentaire [\_39] : Oui, fondamental. Elle pourrait référencer les vitrines disciplinaires et relayer les contenus déjà créés par les compagnies. Ne doit pas être exclusif...

Commentaire [\_40] : Est-ce pertinent? Quelle est la différence avec 15.1?

### 16 – Services en ligne

- 16.1 Soutenir les initiatives de développement de marché réalisées dans la sphère numérique de type « marché de l'art en ligne ». Ces marchés présenteraient différentes propositions artistiques avec performances accessibles en flux continu qui pourraient être consultées par les diffuseurs. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / ARTS VISUELS / MÉTIERS D'ART / CHANSON)
- 16.2 Pour les organismes artistiques qui souhaitent gérer leur propre billetterie, soutenir les initiatives visant le développement de systèmes de billetterie en ligne, incluant la promotion et la vente de produits dérivés. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / DANSE / CHANSON).
- 16.3 Encourager la mise sur pied d'un site de catalogage et de distribution des œuvres au service des boutiques en ligne. (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MUSIQUE / CHANSON)
- 16.4 Favoriser financièrement la mise en place de sites spécialisés de promotion, de critique, de diffusion et de vente en ligne de livres numériques de la littérature québécoise et d'œuvres chorégraphiques. (LITTÉRATURE / DANSE)
- 16.5 Si certaines plates-formes existent déjà (ex. : Rideau), la nécessité est de favoriser la création d'un outil qui répertorie automatiquement l'ensemble de l'offre à partir d'un seul site Web. (CHANSON)
- 16.6 Ne pas concurrencer ce qui existe déjà (Select Digital, etc.) ; ne pas intervenir partout. (CHANSON)

Commentaire [\_41] : Oui.

## 17 – Publications en ligne

- 17.1 Soutenir la diffusion en ligne des contenus des périodiques culturels. Consolider les périodiques culturels en facilitant leur adaptation aux défis que posent les technologies numériques par un financement accru de leur promotion et de leur communication par Internet. (LITTÉRATURE / DANSE)
- 17.2 Permettre l'accès en ligne, en tout temps, et de partout, aux œuvres littéraires québécoises sur toutes les plate-formes numériques et en assurer le positionnement. (LITTÉRATURE / DANSE)
- 17.3 Soutenir le travail éditorial et de commissariat en ligne en tant que pratiques de navigation dans l'offre abondante de contenu en ligne (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)
- 17.4 Produire davantage de ressources de documentation et d'interprétation sur les arts médiatiques actuels (DVD, publications et périodiques). (CINÉMA-VIDÉO / DANSE)

## 18 – Mise en marché, promotion et communication

- 18.1 Rendre disponibles des fonds pour une mise en marché adéquate et de qualité (ex : captations de spectacles de qualité sur DVD, etc.). (ARTS DU CIRQUE / ARTS MULTIDISCIPLINAIRES / THÉÂTRE / MÉTIERS D'ART / ARTS VISUELS / DANSE)
- 18.2 Développer une culture de l'édition du multimédia en soutenant la création du matériel promotionnel, critique et d'interprétation dérivé des œuvres et des artistes québécois danse : DVD, publications, livres, périodiques, ressources pédagogiques. (CINÉMA-VIDÉO / ARTS NUMÉRIQUES / DANSE)
- 18.3 Développer une stratégie commune de l'utilisation des médias sociaux. (DANSE)

Supprimé : du

Supprimé : e

Commentaire [\_42] : Ce scénario vise à développer une démarche critique par rapport aux arts et il est à cet égard pertinent pour la danse mais il n'est pas à sa place sous la rubrique 18 (plutôt rubrique 17?). Les **critiques** perdent leur job, se tournent vers le Web; il faut les inclure dans notre réflexion.

Supprimé : en arts médiatiques

### Liste de participants (21) :

Beaubien, Marie-Josée  
Beaudry, Paule  
Boivin, Marc  
Boucher, Diane  
Cardinal, Clothilde  
Charest, Louis-Martin  
Curnillon, Christine  
Dancyger, Alain  
Demers, Danielle  
Époque, Martine  
Gagné, Francine  
Ginestier, Miriam  
Hébert, Lorraine  
Houle, André  
Kusch, Martin  
Labbé, Stéphane  
Malroux, Élodie

[Poulin, Denis](#)  
[Préfontaine, Sophie](#)  
[Van Grimde, Isabelle](#)  
[Viau, Catherine](#)

Il faut que les programmes en danse soient **inclusifs** et intègrent les projets innovateurs qui font appel aux TN plutôt que de créer une filière numérique hors de la danse. Les projets faisant appel aux TN ne doivent pas être rejetés parce que considéré comme n'étant pas de la danse. Les **pairs des jurys** doivent garder l'esprit ouvert à cet égard afin de **reconnaître les projets innovateurs** en danse (dont ceux impliquant le numérique).

Le développement et la mise à niveau des TN nécessitent beaucoup de temps et d'argent. Il ne faudrait pas que le **nombre d'heures** consacré aux répétitions des danseurs soit diminué pour compenser. Les conséquences sur le danseur peuvent être énormes. On craint que les ressources soient dirigées massivement vers les TN...  
L'usage des TN au niveau de la création coûte très cher. Leur intégration ne doit **pas se faire au détriment** des artistes et des travailleurs culturels...  
La démarche @lon pourrait aboutir sur plus de financement pour faire ce que l'on **fait déjà**...

La **relation danseur-public** est une dimension essentielle que les TN permettent de développer davantage...  
Le public a déjà adopté des références de haut niveau dans le secteur numérique, le **standard de qualité** est élevé; nous sommes en concurrence avec le cinéma et la vidéo en terme de qualité de production. Il faut être aux normes afin de conserver sa compétitivité, le travail en vase clos n'est pas une option viable...

Pourquoi seulement cinq axes? La relation entre les axes et les scénarios d'action n'est pas claire... Si l'on retient seulement les cinq axes, on perd de l'argumentaire... Les scénarios d'action sont la preuve qu'il ne faut pas s'attarder seulement aux cinq axes de la chaîne... S'assurer que les axes **couvrent l'ensemble des dimensions** du travail des artistes comme des organismes (réseautage, conservation, gestion, formation, etc.)

Cela existait avant les TN (ceux-ci l'ont seulement mis de l'avant). C'est beaucoup plus fort que les TN; ne pas donner plus d'importance aux TN qu'il ne le faut...  
Comment intégrer les **partenaires** dans la chaîne? ... Ce scénario n'a de sens que si **l'accès aux équipements et à la formation** est pris en compte... La majorité des demandeurs ont déjà appris à sectionner leurs demandes afin d'entrer dans la bonne case... Recherche, création et diffusion sont liées depuis longtemps : la **diffusion informelle et l'auto-diffusion** sur le Web existent... Attention de ne pas exiger que la demande globale soit trop précise; la segmentation permet des **ajustements** au moins...  
Permettre la **transparence** : que la demande reflète vraiment ce que l'on veut faire...  
Créer un **volet création-production** : distinguer la recherche fondamentale de la création qui s'inscrit dans la chaîne création-production... Certains chorégraphes font aussi des **films** et des **installations** : de nouvelles approches à la création et au rapport avec le public affectent la chaîne; **la notion d'œuvre a changé**... ce qui nécessite aussi des **jurys** avec ces expertises... Préserver aussi des fonds exclusivement pour la **recherche pure/fondamentale** (non liée à la création) : important à protéger, surtout avec les TN; les fonds de recherche sont souvent utilisés pour toute la chaîne, ce qui n'est pas efficace;

ne pas avoir la pression de présenter; la recherche peut nourrir plusieurs chaînes de création à la fois; elle devrait inclure la collaboration avec d'autres disciplines...

Et les **organismes**? Il ne faudrait pas que l'argent consacré au TN enlève la possibilité d'obtenir de l'argent nouveau pour l'ensemble des activités et le fonctionnement... Leur financement est figé; ils n'ont pas accès à des fonds pour la **recherche pure**; ils doivent les prendre du budget de création... Permettre à la **relève** aussi de faire de la recherche pure...